
**POUR RÉUSSIR LE VIRAGE 4.0 DES MANUFACTURIERS,
QUÉBEC DEVRA RÉFORMER EN PROFONDEUR SA STRATÉGIE**

Montréal, le 10 septembre 2019 – Malgré les milliards de dollars que le gouvernement du Québec a investis au cours des dix dernières années pour accélérer la transition numérique, les manufacturiers n’ont toujours pas pris le virage 4.0. Voilà le principal constat qui se dégage du plus récent rapport publié par le Centre sur la productivité et la prospérité – Fondation Walter J. Somers (CPP). « Ce constat est d’autant plus préoccupant dans un contexte où ces piliers économiques souffrent déjà d’un important problème de productivité, déplore Robert Gagné, directeur du CPP. Ainsi, notre analyse ne révèle pas seulement que les mesures proposées – majoritairement sous forme de crédits d’impôt – n’atteignent pas leurs cibles; elle démontre aussi que le système d’aide au développement économique mis en place par l’État québécois n’est plus en adéquation avec les besoins des entreprises. « Par conséquent, le gouvernement actuel a tout intérêt à revoir en profondeur sa stratégie, s’il veut réussir le virage technologique auquel il aspire. »

Dans un premier temps, l’étude du CPP explique pourquoi l’activité manufacturière a chuté prématurément au Québec au début des années 2000. En ayant d’abord et avant tout misé sur la dépréciation de la devise canadienne pour accroître leurs exportations auprès de leur principal marché, les États-Unis, les entreprises manufacturières ont considérablement augmenté leur vulnérabilité face aux fluctuations du taux de change en éludant l’enjeu de la compétitivité. Lorsque la devise canadienne s’est appréciée, l’avantage commercial détenu en sol américain s’est estompé et, faute d’une résilience adéquate, les exportations québécoises vers les États-Unis ont chuté. Déjà fragilisé par l’éclatement de la bulle technologique, le secteur manufacturier s’est alors enlisé. N’ayant pas appris de leurs erreurs, les entreprises n’ont pas procédé aux investissements nécessaires à leur relance au cours des années qui ont suivi et il aura fallu attendre que le dollar canadien se déprécie à nouveau face à la devise américaine, à compter de 2013, pour qu’une reprise se matérialise.

Dans un tel contexte, il devient impératif de prémunir le secteur manufacturier contre cette dépendance aux taux de change en amorçant le virage 4.0, c’est-à-dire en incitant les entreprises manufacturières à investir dans l’automatisation intelligente et l’intégration de nouvelles technologies pour améliorer leur compétitivité.

Mais la partie ne semble pas gagnée d’avance. « En recoupant les réponses de deux enquêtes sur l’innovation réalisées par Statistique Canada auprès des manufacturières, nous avons constaté qu’au Québec, les petites entreprises investissent non seulement peu dans les technologies de pointe en raison de leur coût mais qu’elles ne les jugent pas nécessaires à la poursuite de leurs activités », précise Robert Gagné. De plus, des enjeux de capital humain constituent également des obstacles à l’adoption de ces nouvelles façons de faire : résistance au changement, manque de formation et difficulté à recruter des experts qualifiés.

Quelques recommandations

À la lumière de ces résultats, une évidence s'impose : le gouvernement actuel a beau nourrir de grandes ambitions pour favoriser la transition numérique, si les entreprises n'y adhèrent pas, tous ses efforts vont demeurer vains.

Selon les chercheurs du CPP, la solution la plus efficace consisterait à relâcher le filet social corporatif déployé depuis la fin des années 1990 de manière à générer la marge de manœuvre nécessaire pour réduire la charge fiscale de toutes les entreprises. À court terme, deux mesures concrètes pourraient déjà être envisagées :

- **Accorder aux petites entreprises manufacturières une exemption totale de la cotisation au Fonds des services de santé – communément désignée comme la taxe sur la masse salariale.** Plutôt que de chercher à réduire le fardeau fiscal des entreprises qui souscrivent aux conditions des mesures d'aide fiscale qu'il propose, le gouvernement parviendrait ainsi à fournir des liquidités à l'ensemble des petites entreprises de la province pour qu'elles investissent, innovent et se modernisent. Pour équilibrer les pertes de rentrées fiscales, le gouvernement pourrait réduire le taux du crédit à la recherche scientifique et au développement expérimental, de loin le plus généreux au Canada, et éliminer la remboursabilité du crédit.
- **Réformer le crédit à l'investissement relatif au matériel de fabrication et de transformation en ciblant spécifiquement les entreprises manufacturières et les investissements en technologies de pointe, en éliminant le caractère géographique du crédit et en rehaussant les taux.** Le gouvernement fournirait ainsi un véritable incitatif aux entreprises en éliminant un des principaux obstacles à l'intégration des technologies de pointe : le coût. Si, par ailleurs, l'État souhaite appuyer les régions éloignées pour compenser des coûts d'opération plus élevés, il serait préférable de recourir à l'aide directe de manière à en évaluer périodiquement les résultats.

« À plus long terme, un examen approfondi des nombreuses mesures d'aide proposées par l'État québécois devrait lui permettre d'intervenir plus efficacement en éliminant les trois tendances de fond qui menacent actuellement la cohérence de son plan d'action : la sédimentation, le chevauchement et le saupoudrage de ces programmes d'aide », conclut Robert Gagné.

Pour en savoir plus :

- Consultez le rapport [Manufacturier 4.0 : dynamiser l'activité manufacturière au Québec](#).
- Téléchargez le communiqué de presse [en anglais](#).

À propos du Centre sur la productivité et la prospérité – Fondation Walter J. Somers

Le Centre sur la productivité et la prospérité – Fondation Walter J. Somers mène une double mission. Il se consacre d'abord à la recherche sur la productivité et la prospérité en ayant comme principal sujet d'étude le Québec. Ensuite, il veille à faire connaître les résultats de ses travaux par des activités de transfert et d'éducation.

À propos de la Fondation Walter J. Somers

En hommage au fondateur de l'entreprise Walter Technologies pour surfaces, la famille Somers a mis sur pied la Fondation Walter J. Somers. À travers différents dons, la Fondation perpétue l'héritage familial d'engagement envers la communauté et contribue à la prospérité de la société

québécoise, d'abord en veillant à améliorer sa productivité, mais également en appuyant l'excellence dans l'éducation des jeunes.

Pour en apprendre davantage sur le Centre, visitez le www.hec.ca/cpp ou écrivez-nous, à info.cpp@hec.ca.

Source :

Liette D'Amours

Responsable des relations médias

Tél. : 514 649-2347

info.cpp@hec.ca